

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 82-136 du 22 avril 1982

chargeant le Camarade Adolphe BIAOU, Ministre du Travail et des Affaires Sociales de l'intérim du Camarade Amidou BABA-MOUSSA, Ministre de l'Information et de la Propagande pour compter du 20 avril 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 20 avril 1982, le Camarade Adolphe BIAOU, Ministre du Travail et des Affaires Sociales est chargé de l'intérim du Ministre de l'Information et de la Propagande pendant l'absence du Camarade Amidou BABA-MOUSSA.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 22 avril 1982

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KERÉKOU

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB 4 SGG 4 SPD 2 ANR 4 MIP-MTAS 15  
Autres Ministères: 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-ONEPI-  
Gde-Chanc. 3 UNB-EASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-